



Monsieur Josha FREY  
Président du Conseil Rhénan  
Rehfusplatz 11  
77 694 KEHL

Strasbourg, 18 mai 2020

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier de m'avoir transmis la résolution du Conseil Rhénan portant sur la situation de la coopération transfrontalière au regard de la pandémie du Covid-19, dont j'ai pris connaissance avec grand intérêt.

Engagée en faveur de la défense des territoires transfrontaliers, je partage pleinement les préoccupations que vous soulevez en tant que Président du Conseil Rhénan, et vous assure de mon soutien dans vos démarches pour une reprise des activités dans le Rhin Supérieur.

Comme vous le soulignez justement, la crise liée au Covid-19 fait peser une pression importante sur les territoires frontaliers, notamment sur la frontière du Rhin Supérieur, qui a été en première ligne de cette pandémie. Le rétablissement des contrôles aux frontières, partiel ou complet, a eu des conséquences économiques et sociales graves sur l'économie locale mais aussi européenne. Si dans un premier temps, ces mesures, étaient justifiées pour endiguer l'épidémie, aujourd'hui, il est essentiel d'avoir une approche coordonnée pour lever ces mesures et permettre une reprise des activités.

C'est pourquoi, une meilleure prise en compte des territoires transfrontaliers dans la réponse européenne à la crise a été et continue à être au cœur de mes priorités et actions. Vu l'ampleur des besoins des territoires transfrontaliers dans ce contexte de crise, j'ai notamment interpellé à plusieurs reprises, au cours des dernières semaines, la Commission européenne afin qu'elle prenne des mesures fortes en faveur de ces territoires et de leurs habitants. Une première série de mesures a été prise au niveau européen, courant avril, qui vont dans le bon sens. La Commission européenne a notamment publié, le 17 avril, une feuille de route européenne pour la levée des mesures visant à contenir la propagation de la COVID-19 et soulignant l'importance de lever de manière coordonnée les contrôles aux frontières intérieures. Des orientations sur la libre circulation des professionnels de la santé ont également été publiées.

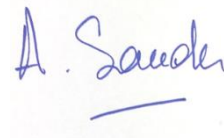
Toutefois, face à la persistance des difficultés rencontrées dans les territoires transfrontaliers, j'ai à l'occasion de la Fête de l'Europe, et aux côtés de collègues du Parlement européen, appelé la Présidente de la Commission européenne à lever les contrôles aux frontières internes de l'Union, notamment pour les travailleurs frontaliers. En outre, nous avons également formulé le vœu d'une coordination plus étroite entre les États membres dans la mise en œuvre de leurs stratégies de déconfinement. Le 13 mai, la Commission européenne a présenté une communication pour une approche coordonnée visant à rouvrir progressivement les frontières intérieures. Parmi les critères et principes figurent les considérations économiques qui comprennent les travailleurs transfrontaliers, ce dont je me réjouis.

Par ailleurs, cette crise qui aura de lourdes conséquences sur le long terme, appelle à repenser le développement territorial et les politiques publiques au niveau transfrontalier. Les interdépendances de ces territoires requièrent, comme vous le soulignez, le développement de protocoles de crises transfrontaliers ainsi que le développement de services publics transfrontaliers. En ce sens, j'ai récemment proposé de développer un projet pilote, avec l'appui de la Commission européenne, qui vise à tirer les conséquences de la crise sur les territoires frontaliers et à élaborer des pistes d'actions en matière de co-développement transfrontalier. Je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'évolution de cette initiative.

Enfin, si l'espace du Rhin Supérieur s'est fait connaître par la gravité de la pandémie sur son territoire, il s'est également, comme la résolution le souligne, illustré par des actes de solidarité organisés par les acteurs locaux et régionaux, avec la prise en charge de patients du Grand Est par les voisins allemands et suisses. Je tiens à saluer ces acteurs et leurs actions, ayant permis de sauver des vies, et illustrant le dynamisme de cette coopération transfrontalière.

Ainsi, vous pouvez compter sur mon engagement, au cours des prochaines semaines, à favoriser la prise en compte des territoires frontaliers dans la réponse européenne face à la crise, aussi bien les mesures pour atténuer l'impact socio-économique de la crise, que le plan de relance. Je suis convaincue que la participation des acteurs locaux et régionaux est indispensable pour permettre à l'Europe de sortir plus forte de cette crise. Cette épreuve doit être également une opportunité pour renforcer la coopération transfrontalière.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.



Anne SANDER  
Députée européenne  
Questeure au Parlement européen